

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
GOURLIZON**

Séance du 3 février 2010

Nombre de membres

**l'an deux mil dix
et le trois février**

En exercice 15
Présents 10
Votants 13

à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Guy MARZIN, Maire

Date de la convocation
22 janvier 2010

Etaient présents : Ronan CHATALIC – Gilles ALLAIN - Michel LE BARS – Guy LE BERRE – Jean PLIQUET – Eric LE BARS – Annie JULIEN – Geneviève LE FAOU – Bernard TROALEN - Guy MARZIN.

Absents : Emmanuelle RASSENEUR – Eric BIGOT
Marcel SERGENT ayant donné procuration à Annie JULIEN
Jean-Yves BOZEC ayant donné procuration à Ronan CHATALIC
Daniel ULRICH ayant donné procuration à Guy MARZIN

Objet de la délibération
Subventions 2010

Monsieur Gilles ALLAIN a été élu secrétaire de séance

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote les subventions suivantes pour 2010 :

- Association motos « Réal Bikes »	100.00
- Mondial Pupilles	212.00
- GOURLIZON-SPORTS Football	1 600.00
- GOURLIZON-SPORTS Tennis de table	381.00
- Association sportive et culturelle GOURLIZON	335.00
- Comité d'animation	152.00
- Club de l'amitié	276.00
- Association des parents d'élèves de l'école	1 442.00
- Association de chasse	106.00
- GOURLIZON Environnement	75.00
- Syndicat d'élevage du canton	106.00
- Société protectrice des Animaux	250.50
- Banque alimentaire	112.00
- Centre Communal d'Action Sociale	2 100.00
- Association Maires du Finistère	259.30
- Comité National d'Action Sociale	1 408.00

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

G. MARZIN